## ARTICLE II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en PORTUGAL, en ITA-LIE depuis deux mois, & en ESP A-GNE depuis le mois dernier.

DORTUGAL. La guerre qu'on a essuyée I dans ce pays y fait prendre, par réflexion, une face nouvelle aux affaires qui touchent cet objet. On y continue à réparer toutes les fortifications, à bien munir toutes les Places frontières, à construire divers Vaisseaux de guerre, à recruter les troupes avec chaleur, à les équiper avec une attention toute autre que par le passé, & à les tenir en fatigues par des exercices continuels : on fait aussi par-tout des provisions telles qu'on les feroit s'il s'agissoit de mettre une Armée en campagne. Ajoutons à ceci que la Cour est en traité avec celle de Londres pour l'achat de plusieurs Bâtimens & pour du bois de construction; le tout par approbation des réglemens militaires du Comte de la Lippe, dont on va faire un recueil. De ces réglemens on distribuëra des exemplaires aux Chefs des Régimens, aux Gouverneurs, aux Commandans des Places, & ceux-ci auront ordre de veiller à leur entière exécution. Le Génie & l'Artillerie font encore un article en récommandation; & pour l'avoir en comparaison d'autres Puissances, ce qu'il y a d'habiles Officiers de nations étrangères qui se présentent au service de cette partie essentielle, y sont reçus avec accueil. Un Suedois & un Prussien, arrivés depuis peu à Lisbonne, doivent être